

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: R.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

OUVRAGES SUISSES

Les Mobs de 1914 à 1918, racontées par nos soldats. Edition Haeschel-Dufey, 1934, Lausanne. (Fr. 1.50).

En prenant l'heureuse initiative de réunir dans cet ouvrage — abondamment illustré — les récits, anecdotes et souvenirs que nos soldats de 1914 ont conservés des longs mois passés à la frontière, le colonel A. Cerf (dont on connaît l'excellent livre *La guerre aux frontières du Jura*) et ses collaborateurs n'ont eu d'autre prétention que de faire revivre l'esprit de cette belle troupe, qui était prête à se sacrifier pour la défense du sol natal et de recréer, par le rappel de tant de souvenirs, l'atmosphère des *mobs*, ce qui, dans le langage de nos soldats, veut dire « service actif ».

On ne peut que féliciter les nombreux auteurs qui ont collaboré à cette tâche d'y avoir si parfaitement réussi.

S'adressant plus spécialement aux troupes romandes (1^{re} et 2^e divisions) cet ouvrage rappelle aux mobilisés de toutes armes une période de leur vie qui a été marquée d'une empreinte profonde. Sans vaine recherche littéraire, c'est le récit — combien vivant dans le vocabulaire si pittoresque du soldat — de la vie militaire de tous les jours, avec ses bons et mauvais moments, ses espoirs et ses déceptions. Mais par-dessus tout, c'est le reflet du bel esprit de nos troupes romandes, qui, si elles ne prennent jamais rien au tragique, prennent toutes choses au sérieux, en conservant toujours cette bonne humeur qui est seule propre à maintenir, en toutes circonstances, le moral du soldat.

Vingt ans après ! Ouvrage qui vient à son heure — à l'heure où les souvenirs s'estompent dans le lointain passé — rappeler à la « vieille garde » les temps héroïques de cette longue veillée des armes que furent les *mobs de 1914 à 1918*. R. M.

Général Wille : Erinnerungen von L. Wille-Vogel. Gute Schriften. Basel, 1934.

Tous ceux qui ont servi de 1914 à 1919 ont connu le général Wille, mais bien peu ont connu l'homme. Cette étude de sa vie et de son caractère, écrite avec une sympathie communicative par sa belle-fille, qui fut aussi sa collaboratrice et sa secrétaire particulière, nous présente une image nouvelle du général, dans l'intimité de sa vie de famille, en dehors de toute politique et de toute stratégie, sous une forme anecdotique, sans prétentions. Nous découvrons ainsi un côté inconnu de cette nature loyale, virile et désintéressée.

Pendant quatre ans, avec un sentiment profond du devoir, une foi inébranlable dans les qualités ataviques du soldat suisse, une confiance absolue dans le bon sens du peuple, Wille a supporté le poids écrasant de ses responsabilités. Il a exercé sur l'esprit de l'armée une influence considérable, sans jamais abandonner un seul de ses principes.

Le général Wille fut un éducateur et un chef. Avant de parvenir au plus haut grade de notre armée, il avait prouvé par une longue carrière d'instructeur qu'il possédait un sens pédagogique et un talent d'organisateur remarquables. Sorti de l'artillerie, chef d'arme et réorganisateur de la cavalerie, il a su triompher de difficultés multiples, vaincre des préjugés tenaces, combattre la routine et l'amateurisme qui sont le danger des milices. C'est ainsi qu'il fit de la cavalerie l'arme modèle qu'elle était devenue en 1914.

On a décrit ailleurs cette période de son activité, son rôle de créateur et d'animateur d'une arme à laquelle il donna cet allant, cet esprit de corps, cette belle confiance disciplinée si caractéristiques chez nos dragons, guides et mitrailleurs.

Divisionnaire, commandant de corps, il avait montré, dans la conduite des grandes unités, de la virtuosité, du coup d'œil, de la décision, des capacités de manœuvrier peu communes. Comme instructeur, comme professeur à la section militaire de l'École polytechnique fédérale, partout, en toutes circonstances, son enseignement se révéla pratique, simple, animé d'un idéal élevé, pénétré de principes solides.

La première partie de cette brochure nous renseigne sur la carrière du futur général. Il s'efforça toute sa vie de communiquer autour de lui cette *joie de servir* dont il donnait l'exemple constamment.

En 1870-71, à l'occupation des frontières, il était lieutenant d'artillerie. Comme premier-lieutenant, il fit un stage dans l'artillerie de la garde, à Berlin. Puis il consacra toutes ses forces, toute sa vaste intelligence à l'armée, animé de cette volonté de réforme, de progrès, qui ne l'abandonna jamais. Corriger, améliorer, perfectionner, rendre l'armée suisse capable d'affronter l'épreuve de la guerre, développer le sentiment du devoir, l'initiative, la volonté, la responsabilité chez les chefs, c'étaient là ses buts invariables. Il luttait par tous les moyens pour ses idées, par la parole, par la plume, par l'exemple.

Général et commandant en chef de l'armée, il comprit le parti qu'on pouvait tirer de cette longue attente à la frontière, pour l'instruction des troupes. Il voyait, avec raison, dans l'esprit de sacrifice qui doit remplir le cœur de chacun, la meilleure garantie du succès.

Les déceptions, les amertumes dont il fut abreuvé, les calomnies d'une certaine presse, l'ingratitude de beaucoup de ses concitoyens, ne purent jamais entamer sa confiance, ni le décourager.

Ce qui fait surtout l'intérêt et le charme de cette biographie, ce sont les aperçus lumineux que l'auteur nous donne des sentiments intimes de la vie de famille, des amitiés du général. Fidèle dans ses affections, profondément humain, large d'idées, sans parti pris, il avait horreur de tout ce qui est mesquin, injuste. Il détestait les flatteurs et trouvait, à chaque occasion, le mot qu'il faut dire.

Sa psychologie n'était jamais en défaut. Quand il avait à blâmer un subordonné, il commençait toujours par louer ce qui pouvait être loué ; avant de se montrer sévère, il jugeait utile d'encourager. « Car, disait-il, si on commence par les paroles dures, on met l'homme derrière la main, de prime abord ; c'est dans la nature humaine. » Que voilà un excellent principe, trop peu appliqué dans notre armée où « l'engueulée » à brûle-pourpoint est restée en usage.

Le général Wille avait beaucoup d'esprit, des réparties pleines d'humour et d'à-propos. Un jour, avant les manœuvres de son corps d'armée, il reçut une lettre personnelle d'un petit commerçant qui sollicitait l'autorisation de vendre aux soldats du chocolat, des fruits et du tabac. Le requérant promettait, au cas où sa demande serait accordée, d'envoyer quelques bouteilles de vin au commandant de corps. La réponse fut négative. Le colonel cdt. de corps avait le regret de ne pouvoir faire droit à cette demande... « car, pour m'acheter, il faudrait au moins un tonneau de vin, et de gros calibre ».

Le général Wille avait aussi beaucoup de cœur, et aucune détresse morale ne s'approchait de lui sans trouver un mot de réconfort et de compréhension. La mort de son fils aîné, tué dans un accident de cheval, avait été pour lui un coup très dur : il avait perdu, disait-il alors, son meilleur ami.

Dans sa propriété de Feldmeilen, où tant de précieux souvenirs l'attachaient, la vie était gaie, l'hospitalité large. On y retrouvait les aimables traditions d'une société cultivée et bien vivante. Sa femme, née comtesse de Bismarck, fut pendant 53 ans une compagne admirable, qui comprit et soutint son mari, en lui facilitant sa lourde tâche. De 1914 à 1918, il lui écrivit 740 lettres, conservées par les siens, qui sont un beau témoignage de cette union si heureuse et si étroite. Ces lettres, dont on nous donne quelques fragments, respirent cet ardent désir de vaincre l'apathie populaire, d'améliorer la mentalité des masses. Il croit au triomphe de la bonne cause. Mais, que lui importe l'approbation du monde ? c'est la satisfaction que donne le devoir accompli qui compte seule pour lui, et le bonheur d'être compris par les siens, par sa femme surtout : « C'est de cela que je suis fier, avant tout. » (Du 24 nov. 1915.)

Des citations du rapport du général à l'assemblée fédérale terminent ce petit livre. Son « Leitmotiv » résume toute son activité : *prévenir vaut mieux que guérir*. Le service actif lui a fourni une éloquente démonstration des lacunes et des erreurs de notre système. L'esprit de l'armée, sa force intérieure, sa résistance aux passions politiques et aux mouvements de l'opinion, restent pour lui le critérium de son aptitude à la guerre. Mais, jusqu'au bout, au soir de sa vie, le vieux soldat luttera contre l'amateurisme, contre la superficialité, le manque de conscience. Ses principes sur l'instruction n'ont jamais varié : développement de l'initiative, indépendance des chefs, dans les limites de leur commandement, discipline active qui a sa source dans la volonté d'accomplir son devoir, partout et toujours, même lorsque l'homme est livré à lui-même, seul avec sa conscience et la pensée constamment présente de la patrie.

Patriote suisse, jusqu'au fond de l'âme, le général Wille l'a été avec ferveur. On lui a reproché ses sympathies allemandes,

ce qui est bien injuste. Son éducation allemande est un fait incontestable (il ne parlait pas le dialecte suisse), mais elle n'a pas eu la moindre influence sur sa conscience de chef. Tous ceux qui l'ont approché savent qu'il n'aurait jamais eu une seconde d'hésitation, s'il eût fallu marcher contre l'Allemagne. C'est une injure grave contre son honneur et contre sa mémoire d'en douter un seul instant. Sa nature loyale ne connaissait que la consigne. Tout en admirant les qualités incontestables de l'armée allemande, il connaissait ses défauts et ne se laissait pas éblouir par les pompes impériales. Il n'y avait chez lui aucune trace de snobisme. Sa simplicité helvétique n'admettait pas certaines formes de la discipline extérieure qui rabaissent l'homme au rang de machine. Il avait le respect de la dignité humaine. Avec Guillaume II aux manœuvres de 1912, il avait su garder son franc parler; sa dignité en imposa à l'impérial visiteur. Il disait lui-même que jamais il n'aurait pu se plier à certaines humiliations auxquelles se soumettent même des généraux prussiens.

En 1922, il célébra ses noces d'or au milieu de sa nombreuse famille. De toutes parts, il reçut des témoignages d'affection, de respect et de gratitude. La population de Meilen s'associa à cette fête, et il en fut très touché.

Il passa les dernières années de son existence si bien remplie dans le recueillement et la méditation, préoccupé jusqu'au dernier moment des problèmes de la défense nationale, sans se départir de sa bienveillance et de son affabilité naturelle. Il semblait se détacher peu à peu de la vie, et son entourage avait l'impression que son esprit voguait déjà vers l'au-delà.

Il s'éteignit sans souffrances, le 31 janvier 1925.

Le général Ulrich Wille a mérité la reconnaissance de la nation. Il a porté le fardeau du Haut Commandement dans une période décisive de notre histoire. Par sa courageuse attitude, en novembre 1918, il a sauvé le pays de la guerre civile, secondé par un chef d'état-major de grande valeur, le colonel-commandant de corps Sprecher de Bernegg.

Dixième des généraux qui ont commandé en chef l'armée fédérale, il vivra dans le souvenir du peuple suisse, car il s'est donné tout entier à sa tâche, avec le dévouement complet de ceux qui *aiment* la mission que Dieu et le pays leur ont confiée.

(Réd.)

La censure politique et militaire en Suisse, pendant la guerre de 1914-1918, par Eugène Broye. Ed. Victor Attinger, Neuchâtel-Paris.

La censure militaire, puis politique était une nécessité en Suisse, dès le début des hostilités, pour assurer à notre Haut Commandement et à nos autorités une entière indépendance d'action, dans l'incertitude où la Suisse se trouvait de ne pas être entraînée dans le conflit.

L'extrême nervosité de l'opinion, alimentée par les excès de plume de beaucoup de journalistes qui, à l'abri des coups, sous prétexte de franchise et au nom de la liberté de pensée, donnaient libre cours à leurs sympathies passionnées, rendait la tâche des autorités civiles et militaires extrêmement difficile.

« L'attitude hostile, souvent outrageante, nettement partielle et tendancieuse que prenaient bon nombre de nos organes nationaux, et non des moindres, à l'égard de gouvernements et peuples étrangers, était de nature à indisposer ceux-ci contre la Suisse, qui demeurait envers eux tributaire de produits indispensables à sa vie économique. » Ces journalistes oubliaient que les journaux franchissent les frontières.

En présence des réactions toujours plus inconsidérées d'une partie de l'opinion, le Conseil fédéral lançait un appel au peuple suisse, le 1^{er} octobre 1914, l'invitant au calme et à la réflexion. Cet appel donnait de la presse et de son rôle une définition saisissante : « Elle a la noble tâche d'endiguer les passions déchaînées, de combattre les tendances qui divisent, et d'exercer partout une influence modératrice et conciliante. » Ces conseils de modération et d'union nationale ne furent pas entendus et des torrents d'imprécations continuèrent à se déverser sur le pays.

Le célèbre « fossé » dont on a tant parlé, et qui heureusement n'atteignit jamais les couches profondes de la nation, a été creusé bien plus par le manque de sang-froid d'une partie de la presse, que par des divergences réelles de sentiments.

En Suisse, la Constitution fédérale proclame la liberté de la presse. La censure est au premier chef une institution née de la guerre et un corollaire nécessaire de la neutralité. Toutefois, cette censure n'était pas *préventive*, mais simplement *répressive*, c'est-à-dire qu'elle agissait postérieurement à la publication des articles incriminés. Elle constituait donc plus un contrôle qu'une censure qui suppose un examen préalable. Ce fut là son grand défaut. Préventive, elle eût épargné bien des discussions stériles et des malentendus. Car il vaut toujours mieux prévenir que guérir. A plusieurs reprises, les écarts de langage particulièrement violents faillirent compromettre nos rapports avec les pays voisins et susciter des difficultés constantes au Conseil fédéral. Avec une censure préventive, les articles incendiaires n'eussent paru que corrigés et atténués.

Au début, personne ne songea à protester contre les mesures prises à Berne en vertu du pouvoir illimité, conféré au Conseil fédéral, de « prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité, l'intégrité et la neutralité de la Suisse ». Ce ne fut que plus tard, lorsqu'on crut, à tort, le danger écarté, quand l'émotion de la première heure se fut calmée, que des voix se firent entendre pour crier à l'arbitraire, à l'illégalité, à l'inconstitutionnalité des mesures prises à l'égard de la presse.

M. Eugène Broye, conseiller de la légation suisse à Rome, a fonctionné pendant la guerre comme chef du bureau de la presse à l'état-major du col.-cdt de corps Audeoud, puis comme secrétaire de la Commission de contrôle de la presse, à Berne. Personne mieux que lui ne pouvait nous renseigner sur les mesures prises alors et leur répercussion sur l'opinion.

Il nous rappelle avec une clarté parfaite combien la tâche du bureau de la presse était difficile devant les suspicions irraisonnées du public et ses réactions brutales. Les incidents de frontière commentés par les journaux sans qu'ils fussent en possession d'une documentation suffisante, sans avoir interrogé les deux parties, étaient d'une partialité flagrante, ou entachés d'erreurs vouées, quelquefois grossièrement travestis.

Dans une première partie de son ouvrage, M. Broye examine les ordonnances fédérales et les arrêtés concernant la presse. Dans la deuxième partie, il passe en revue les organes militaires et civils chargés du contrôle de la presse.

Dans sa conclusion, il déclare qu'il serait aisé aujourd'hui de démontrer que la censure avait raison de bannir de notre territoire des produits de presse qui, même en dépit de leur véracité présumée, n'en avaient pas moins pour effet d'énervier, d'exciter une partie de l'opinion publique, de la dresser contre nos Confédérés, qu'elle avait raison de rappeler à tel organe de la presse nationale que ce qui importait avant toute autre chose, c'était que la Suisse restât unie et forte devant le danger extérieur. Il était vain de s'exalter, de se quereller pour des suppositions, ou même pour des faits dont l'après-guerre a diminué la portée.

L'auteur se garde de juger les hommes de bonne foi qui, dans leur ardeur à exprimer leurs convictions et à décharger leur conscience, encoururent les rigueurs de la censure pour s'être jetés dans la mêlée avec une impétuosité irréfléchie, à l'heure où nous pouvions, à chaque instant, être entraînés dans le conflit.

« Puisse cette lourde expérience, conclut l'auteur, nous profiter à l'avenir. » Son livre est celui d'un juriste, d'un observateur sagace, et d'un patriote.

Rnr.

**Brochures mises en vente par
l'Administration de la « Revue militaire suisse ».**

Nous rappelons à nos distingués lecteurs que nous disposons encore de quelques exemplaires des brochures suivantes :

Le service de renseignements dans les corps de troupes de l'infanterie, par le lieutenant-colonel Dubois. Prix : Fr. 1.10

Eléments de tactique, par le colonel E. Léderrey Prix : Fr. 0.60

Ces brochures peuvent être obtenues auprès de l'Administration de la *Revue militaire suisse*, 23, Avenue de la Gare, Lausanne.